

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL du 21 février 2013

Présents : Mmes Pau, Chazal, Labbe, Robert, Van Praagh-Doreau, Vaisse, Mrs. Blandin, Communal, Coupaou, Ficheux, Guittard

Excusés : Lina MIOCHE (pouvoir à Michèle ROBERT), Jean-Louis YOL (pouvoir à René FICHEUX)

L'ordre du jour est le suivant :

- Commission d'appel d'offre : remplacement de Monsieur COMMUNAL par Monsieur COUPAOU,
- Travaux Place du 8 Mai et Place des Razes
- Changement de la Z.P.P.A.U.P. en AVAP,
- Adhésion d'EPCI à l'EPF-SMAF,
- Elaboration du programme d'assainissement au SIVOM d'Issoire
- Délégation au Centre de Gestion pour mise en concurrence en vue du renouvellement des contrats d'assurance
- Questions diverses

Mme Pau demande aux élus s'ils ont des remarques sur le compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

M. Ficheux demande où il peut consulter le document présenté par le Président du SMVVA lors de ce conseil. Le document est disponible sur l'ordinateur en mairie.

En l'absence d'autres remarques, le compte rendu est validé à l'unanimité.

1. Commission d'appel d'offres

Mme le Maire rappelle que lors de la démission de M. Communal de son poste d'adjoint, la situation de ses mandats n'a pas été actualisée. M. Communal souhaite laisser sa place dans la Commission d'Appel d'Offre en raison de son indisponibilité en journée. Mme la maire propose que la place soit confiée à Maurice Coupaou. La décision est votée à l'unanimité.

2- Travaux Place du 8 mai et Places des Razes :

Il s'agit de la première tranche des travaux de l'aménagement du Pôle de Vie : l'aménagement de la première partie de la place de la mairie (devant la mairie) et de l'espace entre mairie, Grange de Mai et école. M. Blandin indique que 3 offres ont été faites, pour un marché chiffré par le maître d'oeuvre à 193 700 € HT.

Après analyse des offres par le maître d'oeuvre, les 3 propositions ont été classées de la façon suivante :

- SANCHEZ-COLAS : 192 215 € HT
- DE LIMA RENON : 192 831 € HT
- GATP : 207 675 €

Le marché avec SANCHEZ-COLAS sera signé début mars, après le délai de recours réglementaire, pour un démarrage des travaux le plus rapidement possible, avec comme objectif une fin de travaux pour la saison touristique.

3- Avancement d'un agent communal

Mme Pau indique qu'un employé technique peut bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté. Il faut créer le poste correspondant à ce nouveau grade. Les élus votent à l'unanimité cette proposition.

4- Changement de la Z.P.P.A.U.P. en AVAP

La commune élabore son PLU. Parallèlement au PLU, elle doit compléter le dossier de la ZPPAUP pour la faire évoluer en AVAP. Le dossier de l'AVAP est conduit par la DRAC : il s'élève à 15 000 € HT, financé à 50% par une subvention de la DRAC. Il faut également prévoir une étude foncière agricole dans le cadre d'une convention avec la SAFER, qui vise à déterminer les besoins des agriculteurs en surfaces agricoles pour être en conformité avec la PAC. Cette étude coûte de l'ordre de 3 000 € HT, à rajouter au budget 2013. La délibération est votée à l'unanimité.

5- Renouvellement de la permission de voirie de France Télécom

La convention de permission de voirie, d'une durée de 15 ans, arrive à échéance en 2013 et doit être renouvelée. Le renouvellement est voté à l'unanimité.

6- Adhésion d'EPCI à l'EPF-SMAF

Il est demandé de prendre une délibération pour donner l'accord de la commune à la demande d'adhésion de la communauté de communes du Pays de Cayres – Pradelles et du SMVVA à l'EPF-SMAF. L'accord est voté: 10 voix pour, une abstention.

7- Elaboration du programme d'assainissement au SIVOM d'Issoire

Le SIVOM d'Issoire prépare la programmation des travaux à réaliser dans les communes pour les prochaines années. C'est pourquoi il demande aux communes de prévoir ces programmes. Il n'est pas prévu en 2013 de travaux d'assainissement sur la commune, compte tenu du programme important réalisé en 2011 et 2012. M. Guittard propose d'inscrire dans le programme du SIVOM d'Issoire les travaux suivants :

- Raccordement du bas de Saint-Saturnin (D96), chemin de Bernardy, Charbonnet, (partiel)
- La zone Nord-Ouest de Chadrat

D'autres travaux de raccordement seront programmés dans un deuxième temps.

Le programme de travaux d'assainissement à communiquer au SIVOM d'Issoire est voté à l'unanimité.

8- Délégation au Centre de Gestion pour mise en concurrence en vue du renouvellement des contrats d'assurance

Le centre de gestion, auquel adhère la commune, demande une délibération des communes adhérentes pour pouvoir consulter les assurances en vue du renouvellement de ses contrats. La délibération est votée à l'unanimité.

9- Questions diverses :

- **Demande d'un habitant de la rue noble** de l'autoriser à prendre 15 cm sur le domaine public pour faire une isolation par l'extérieur. Or la commune ne peut faire une autorisation que temporaire incompatible avec le type de travaux que souhaite réaliser l'habitant. Les élus indiquent que la rue est déjà très étroite, et qu'il paraît difficile de respecter les contraintes architecturales en faisant une isolation par l'extérieur. Mme Pau signale qu'un courrier de demande a été fait par l'habitant à l'ABF.
- **Label Petites Cités de Caractère** : M. Blandin présente ce réseau visant à promouvoir les cités ayant des spécificités architecturales. Ce réseau est complémentaire de celui des Plus Beaux Villages de France, qui est beaucoup plus sélectif, notamment sur le nombre d'habitant et la taille de la cité. Ce référencement pourrait remplacer celui des PBVF, si Saint-Saturnin était amené à le perdre. Besse et

Billon candidatent à ce réseau. Le Conseil régional subventionne les programmes de travaux des communes référencées, ce qui est important pour l'avenir. Il est demandé à M. Blandin de préparer un dossier d'informations sur ce label ainsi que les coûts et les engagements pour la commune. Il est également demandé de ne pas candidater tant que le village bénéficie du label PBVF, une candidature prématurée pouvant accélérer la décision de retrait du label PBVF.

- **Sécurité des traverses** : M. Coupaou pose la question des solutions possibles pour réduire la vitesse à l'entrée du village route de Champeix, compte tenu du développement du lotissement de la Monne. Plusieurs solutions sont proposées :
 - o Radar pédagogique mobile, avec batterie photovoltaïque, coût 3 000 à 4 000 €, avec le risque de vol
 - o Passage surélevé au niveau des premières maisons des Monnes : de l'ordre de 6000 €, finançables en partie par les amendes de police. Prévoir de repousser le panneau d'entrée du village au-delà de ces maisons.
 - o Un élu propose de solliciter la gendarmerie pour des contrôles inopinés de vitesse.Le conseil tend vers la solution d'un passage surélevé, à l'instar de ce qui a été fait à Chadrat et qui réduit efficacement la vitesse des voitures mais qui sert aussi de tremplin de skate aux enfants ! Il est proposé qu'un 2^{ème} passage surélevé soit réalisé avec passage piéton face à l'entrée du cimetière de Saint Saturnin.
- **Réhabilitation du logement au-dessus de la salle communale de Chadrat** : ce logement a été libéré par la locataire il y a plusieurs mois. Pour être reloué, il doit faire l'objet d'importants travaux de remise en état : électricité à mettre aux normes, plancher et revêtement à reprendre, isolation, plomberie, ... Les menuiseries avaient été changées. Ces travaux sont prévus en partie au budget 2013.
- **Pose des défibrillateurs** : les boîtiers sont posés. On attend les appareils.
- **Réfection de la table d'information sur le plateau de Chadrat** : la plaque s'est fortement dégradée et est devenue illisible. Un contact sera pris avec l'association ARKOSE pour une remise en état.
- **Plaques d'informations touristiques** : quelques-unes ont été enlevées pour restauration. Elles seront prêtes début avril.
- **Chapelle Sainte Madeleine et linteau de l'ancien cimetière** : ils nécessitent de monter un dossier de demande de subvention pour envisager l'étude et les travaux de réfection de ces patrimoines.
- **Informations de la communauté de communes** : un nouvel appel à DSP a été fait concernant le restaurant de Pessade. En attendant la communauté de communes a embauché en CDD des personnes pour faire la saison hivernale jusqu'à la mise en place du nouveau délégataire. Au Vernet Sainte Marguerite, la gérante du multiple rural a cessé son activité. Il y a un nouveau candidat pour reprendre cette activité.
- **Réforme des rythmes scolaires** : un échange se tient entre les élus sur ce sujet. A priori le SIVOS de la Monne ne mettra pas en place cette réforme à la rentrée 2013, en raison des difficultés d'organisation qu'elle pose et financement qu'elle génère.
- **A noter : le prochain conseil municipal se tiendra Jeudi 21 mars 2013 : il sera consacré essentiellement au vote des CA 2012 et des budgets 2013.**